

Séance du 26 juin 2009

**Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC**

Objet : Approbation des statuts de la fondation partenariale « PRI'VAL »

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni le 26 juin 2009 en salle de réunion de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines de l'université sur la convocation et sous la présidence de Mme Marie-Pierre MAIRESSE, Présidente de l'Université.

Le quorum étant atteint,

Madame la Présidente présente au conseil les statuts d'une nouvelle fondation partenariale créée en application de l'article L719-13 du code de l'éducation.

La fondation est une personne morale de droit privé composée de membres fondateurs affectant de façon irrévocable des ressources financières. Elle a pour mission la réalisation d'activités conformes aux missions de l'université ; et plus particulièrement le développement d'axes pédagogiques et de recherche innovants.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX LES STATUTS INSTITUANT LA FONDATION PARTENARIALE PRI'VAL ET SA TRANSMISSION A MONSIEUR LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE LILLE.

Fait à Valenciennes, le 3 juillet 2009

La Présidente du Conseil d'Administration,


Professeur Marie-Pierre MAIRESSE

Date de publication : 17/07/2009